

Victoire d'étape pour l'aide à la presse

MÉDIAS • *Le Conseil des Etats a accepté sans encombre une motion demandant à renoncer à une coupe budgétaire de 30 millions de francs qui aurait touché la presse écrite de plein fouet.*

LAURA DROMPT

Maintenir l'aide indirecte à la presse, du moins jusqu'à ce qu'une solution alternative crédible soit mise sur pied: hier à Berne, le Conseil des Etats a demandé au Conseil fédéral de renoncer à attaquer cette aide de 30 millions de francs annuels, versés à La Poste qui réduit d'autant ses tarifs pour l'acheminement des journaux. Cette décision fait suite à une motion déposée en 2013 par la conseillère nationale fribourgeoise Christine Bulliard-Marbach (pdc).

A plusieurs reprises, ces dernières années, le gouvernement a tenté de couper dans ces subsides, se voyant opposer un refus du parlement. Un débat qui «revient régulièrement, à chaque programme d'économie, tout comme celui concernant le Haras d'Avenches», a commenté la ministre en charge du dossier, Doris Leuthard. La conseillère fédérale a admis qu'il faudrait «vivre à présent avec cette aide à la presse», tout en s'interrogeant sur «l'efficacité de ces 30 millions de francs».

Par sa voix, le Conseil fédéral a également pris note de la volonté du Conseil des Etats d'augmenter l'appui à l'Agence télégraphique



L'aide liée à l'acheminement des journaux devrait perdurer. KEYSTONE-A

suisse (ATS), qui fournit des informations aux médias du pays. Ainsi, les petits éditeurs auront la possibilité d'acheter à un coût réduit certains articles, a-t-elle expliqué.

Hier, Christine Bulliard-Marbach se félicitait de ce résultat: «On n'en reparlera plus à chaque programme de réexamen des tâches

de la Confédération. C'est une victoire pour la presse, dont le rôle est primordial pour la diversité des opinions.» Mais cela permettra-t-il vraiment de sauver la presse écrite, au vu des difficultés financières de toute la branche? «Il sera nécessaire de poursuivre la réflexion, cette aide indirecte est un instrument de survie, insuffisant pour garantir une bonne situation économique sur le long terme», admet l'élue.

Du côté de Médias suisses, l'association des médias privés romands, cette nouvelle confirme «l'engagement du Conseil d'Etat en faveur de la presse locale et régionale». Secrétaire général de Médias suisses, Daniel Hammer s'en réjouissait hier: «Le front contre cette mesure d'économie s'est bétonné. Le message a fini par passer!»

Mais la lutte continue au parlement, comme le confirme Christine Bulliard-Marbach. «Le Conseil national doit encore se prononcer; le fait que le Conseil fédéral soit à présent acquis à la cause facilitera la tâche mais, en politique, il faut attendre le résultat final du vote pour se permettre de crier victoire.» LE COURRIER